



1. Projet d'extension du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) géré par le centre social Lo Solan et création d'un LAEP à Orthez (gestion en régie).
2. Soutien financier à des associations pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles et/ou pour la location d'un chapiteau : examen des demandes de communes.
3. Recrutement par voie contractuelle d'un géomaticien administrateur de bases de données SIG.
4. Octroi d'indemnités de stage.
5. Autorisation donnée au Président de signer des avenants aux marchés.
6. Information au bureau concernant l'attribution de marchés (procédures adaptées).

\*\*\*\*\*

**1. PROJET D'EXTENSION DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) GERE PAR LE CENTRE SOCIAL LO SOLAN ET CREATION D'UN LAEP A ORTHEZ (GESTION EN REGIE).**

Une présentation détaillée du LAEP est faite au bureau (Pourquoi un LAEP ? Pour qui ? Comment ? L'offre sur le territoire de la CCLO, BP 2017 du LAEP géré par le centre social Lo Solan : rythme des interventions, constat et réflexions) qui émet un avis favorable aux propositions soumises, à savoir :

- **Fermeture à Arthez-de-Béarn** : le LAEP intervient à Arthez le lundi de 9 h à 13 h tous les 15 jours. La fréquentation ne cesse de baisser depuis 2013. Ce site est en effet peu fréquenté. La capacité d'accueil est de 16 personnes (parents + enfants + professionnelles) ; la moyenne par séance n'est que de 8 (les 2 professionnelles comprises) soit 2 ou 3 familles fréquentent le LAEP d'Arthez. Celles-ci sont mobiles ou pourraient utiliser le TAD pour se rendre sur un autre site,
- **Transférer le temps d'Arthez sur Artix** pour répondre à la demande et permettre une ouverture hebdomadaire. 17 séances supplémentaires sur ARTIX. Pas de crédit nécessaire supplémentaire,
- **Créer un créneau supplémentaire sur Mourenx** pour répondre à la demande (et respecter la capacité d'accueil). 43 séances supplémentaires. Participation supplémentaire de la CCLO = 6 050 €,
- **Étendre le service du LAEP à l'ensemble du territoire dès janvier 2018** : créer un LAEP labellisé en régie sur Orthez :
  - 2 EJE de la maison de la petite enfance d'Orthez seraient affectées au fonctionnement du nouveau LAEP,
  - Ouverture le mercredi matin,
  - Pas de crédits supplémentaires nécessaires.

**2. SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION D'UN CHAPITEAU : EXAMEN DES DEMANDES DE COMMUNES.**

Le bureau émet un avis favorable à la demande transmise par les communes de Lanneplà et de Lagor pour le compte d'une association implantée sur le territoire de la communauté

de communes de Lacq-Orthez, et ce dans le cadre du dispositif de soutien financier pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles. Il appartiendra au prochain conseil communautaire de se prononcer sur un montant de subvention au vu des justificatifs transmis par le maire concerné.

### **3. RECRUTEMENT PAR VOIE CONTRACTUELLE D'UN GEOMATICIEN ADMINISTRATEUR DE BASES DE DONNEES SIG.**

Le bureau émet un avis favorable au recrutement d'un agent contractuel de niveau B de la fonction publique territoriale pour 1 an à compter du 30 octobre 2017 ayant une bonne expérience professionnelle et un meilleur potentiel d'intégration sur le poste.

### **4. OCTROI D'INDEMNITES DE STAGE.**

Au vu des règles retenues en la matière, le bureau émet un avis favorable à l'attribution d'indemnités, pour un montant total de 2 237,25 €, à 1 étudiant ayant effectué son stage au sein de la communauté de communes de Lacq-Orthez

### **5. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER DES AVENANTS AUX MARCHES :**

Le bureau autorise son Président à signer l'avenant n° 2 au lot 2 (maintenance des ascenseurs et monte-charge) du marché relatif à la maintenance des installations techniques des bâtiments communautaires, aux contrôles réglementaires sur les engins et équipements du parc routier et au nettoyage de vitres ayant pour objet de transférer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, cette prestation à la mairie générant ainsi une moins-value du montant total du marché soit la somme de 4 191 € HT.

Le bureau autorise son Président à signer l'avenant n° 1 au marché relatif au nettoyage des vitres des bâtiments de la communauté de communes de Lacq-Orthez ayant pour objet de transférer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, cette prestation à la mairie générant ainsi une moins-value du montant total du marché soit la somme de 1 346,40 € HT.

### **6. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT L'ATTRIBUTION DE MARCHES (PROCEDURES ADAPTEES) :**

Le bureau prend acte de l'attribution des marchés suivants :

- Prestations de services sportifs entre la collectivité et l'association sportive locale "US Orthez Basket",
- Prestations de géomètre sur la communauté de communes de Lacq-Orthez et ses communes membres,
- Etude de programmation pour la reconquête de la biodiversité et la réhabilitation / requalification d'une friche industrielle de 11 Ha située en centre-ville de la commune d'Orthez,
- Fourniture de services d'abonnement internet pour les pépinières d'entreprises et le pôle I.Etech gérés par la communauté de communes de Lacq-Orthez,
- Maintenance, mises à jour du logiciel Cart@ds et prestations complémentaires,
- Solution de gestion des déchets : acquisition d'un nouveau module & contrat de maintenance global pour 4 ans,
- Fourniture, livraison et pose de la signalétique pour le Mi[X] et la médiathèque de la communauté de communes de Lacq-Orthez.